

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
198<sup>e</sup> année  
15 septembre 2022  
n° 31 / 7964<sup>e</sup>  
pages 1553 à 1592

## CHRONIQUE / Cour de cassation

La motivation des arrêts de la Cour de la cassation  
Réflexions à partir du droit de la responsabilité civile

> Julie Traullé

1567

## ÉDITORIAL

1553 Dieux ou personnes morales; ode au vivant, *Didier Guével*

## ACTUALITÉS

- 1556 Clause abusive (professionnel): lien entre le contrat et l'activité
- 1556 Prêt immobilier (taux effectif global): coût d'une assurance décès-invalidité
- 1557 Clause abusive (prêt en devise étrangère): obligation d'information de la banque
- 1558 Association de consommateurs (action civile): nécessité d'un agrément
- 1559 Droit de préemption (annulation): acquisition par les anciens propriétaires
- 1559 Immigration: ressortissant de pays tiers résidents de longue durée
- 1560 Confiscation (bien d'un tiers): droits de la défense et voie de recours
- 1562 Appel civil (mise en l'état): déféré des ordonnances du conseiller
- 1562 Gel des avoirs (libyens): interdiction des mesures conservatoires

## POINTS DE VUE

- 1563 Sauver l'obligation *in solidum*, *Antoine Hontebeyrie*
- 1565 Le sexisme (enfin) devant la Cour de cassation belge, *Jimmy Charruau et Alexandre François*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1574 **Panorama:** Droit des mineurs, *Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire*
- 1584 **Notes:** Cause, intérêt à la dette et co-emprunt, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 juin 2022, Jérôme François*
- 1588 Libération conditionnelle parentale: l'intérêt de l'enfant, encore et toujours, *note sous Crim. 1<sup>er</sup> juin 2022, Alice Dejean de la Bâtie*

## ENTRETIEN

- 1592 *Matthieu Dhenne* – La « levée » des brevets à l'OMC: quand le mythe ne devient pas réalité

**DALLOZ**

Lefebvre Dalloz



Version numérique incluse\*



322231



9 782993 222317

31/35 rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,  
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,  
HÉLÈNE HOCH

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

### • RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

### • ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

## ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable

Tél. : 01 41 05 29 62

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Septembre 2022

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié  
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal  
Taux de fibres recyclées : 0 %  
Ptot : 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Didier Guével

Dieux ou personnes morales ;  
ode au vivant

1553



## ACTUALITÉS

1556

### DROIT DES AFFAIRES

#### Consommation

Clause abusive (professionnel) : lien entre le  
contrat et l'activité, *Civ. 1<sup>re</sup>, 31 août 2022*

Prêt immobilier (taux effectif global) : coût d'une  
assurance décès-invalidité,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 7 sept. 2022*

Clause abusive (prêt en devise étrangère) :  
obligation d'information de la banque,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 7 sept. 2022*

Association de consommateurs (action civile) :  
nécessité d'un agrément, *Crim. 6 sept. 2022*

Bon de commande (validité) : contestation par  
le demandeur, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 sept. 2022*

1558

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance dommages-ouvrage : résiliation  
du contrat de louage d'ouvrage,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 7 sept. 2022*

1559

### DROIT IMMOBILIER

#### Construction-Urbanisme

Droit de préemption (annulation) :  
acquisition par les anciens propriétaires,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 7 sept. 2022*

1559

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Immigration : ressortissant de pays tiers  
résidents de longue durée, *CJUE 7 sept. 2022*

1560

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Procédure pénale

Confiscation (bien d'un tiers) : droits de la  
défense et voie de recours, *Crim. 7 sept. 2022*

1561

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Commande publique (favoritisme) : personne  
poursuivie et action civile, *Crim. 7 sept. 2022*

1561

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Compétence européenne (force exécutoire) :  
conditions de recours, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 sept. 2022*

Appel civil (mise en l'état) : déféré des  
ordonnances du conseiller, *Civ. 2<sup>e</sup>, 30 juin 2022*

#### Voie d'exécution

Gel des avoirs (libyens) : interdiction des  
mesures conservatoires, *Civ. 1<sup>re</sup>, 7 sept. 2022*



## POINTS DE VUE

1563 Sauver l'obligation *in solidum*  
par Antoine Hontebeyrie

1565 Le sexisme (enfin) devant la Cour de cassation belge  
par Jimmy Charruau et Alexandre François



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

1567 La motivation des arrêts de la Cour de la cassation  
Réflexions à partir du droit de la responsabilité civile  
par Julie Traullé

### NOTES

1584 Cause, intérêt à la dette et co-emprunt,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 29 juin 2022*  
par Jérôme François

1588 Libération conditionnelle parentale : l'intérêt de l'enfant,  
encore et toujours, *note sous Crim. 1<sup>er</sup> juin 2022*  
par Alice Dejean de la Bâtie

### PANORAMA

1574 Droit des mineurs  
*juin 2021 – juin 2022*  
par Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire



## ENTRETIEN

1592 Matthieu Dhenne – La « levée » des brevets à l'OMC :  
quand le mythe ne devient pas réalité

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également  
votre revue numérique  
sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)